

Péchés capitaux et les autres...

Question:

On me demande à l'école les noms, en latin, des péchés capitaux.

Réponse:

Il est important de savoir que la distinction entre péchés véniels et capitaux (ou mortels) est absolument arbitraire et ne repose sur aucune base chrétienne. C'est absolument contraire à la Bible.

Quant aux noms latins de ces péchés, je regrette, mais je ne travaille PAS avec des traductions en latin de la Bible. J'utilise des traductions françaises et allemandes faites directement à partir des originaux hébreux ou grecs. Si nécessaire, je travaille directement sur le vocabulaire hébreu et grec.

L'utilisation du latin, comme étape intermédiaire entre les originaux et une langue vivante, ce qui donne une traduction d'une traduction, ne peut que créer la confusion et donner lieu à des interprétations non conformes aux Saintes Ecritures.

Pour faciliter votre étude, voici un tableau des Dix commandements, avec les références bibliques puis un extrait d'une étude sur les péchés et l'adresse d'un site avec des études plus complètes:

Exode 20:1 à 17

Loi	Verset	Texte de la Loi
	1	Alors Dieu prononça toutes ces paroles, en disant:
	2	Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude.
I	3	Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face.
II	4	Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre.
	5	Tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point; car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent,
	6	et qui fais miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.
III	7	Tu ne prendras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain; car l'Éternel

		laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain.
IV	8	Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier.
	9	Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage.
	10	Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu: tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes.
	11	Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui est contenu, et il s'est reposé le septième jour: c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.
V	12	Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne.
VI	13	Tu ne tueras point.
VII	14	Tu ne commettras point d'adultère.
VIII	15	Tu ne déroberas point.
IX	16	Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain.
X	17	Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartienne à ton prochain.

Au sujet des péchés capitaux, voici, ci-dessous, des extraits d'une étude dont l'original se trouve sur le site [Un Poisson dans le Net](#)

Vous trouverez sur ce site toute une série d'études intéressantes, que nous vous recommandons fortement. L'extrait ci-dessous montre, qu'à toute évidence, la différence entre péchés véniels et mortels est anti-biblique. TOUT péché (même tout petit) crée une barrière entre Dieu, parfaitement saint, et l'homme pécheur.

TOUT péché peut être lavé, mais seulement par la foi, jamais par les oeuvres. La foi dans l'oeuvre rédemptrice de Christ est le SEUL moyen de salut. Jean 3.16: Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle.

(Extraits du chapitre 11). Le catéchisme catholique romain laisse entendre qu'il y aurait différents degrés de péchés :

"Il convient d'apprécier les péchés selon leur gravité."

Il existerait des péchés véniels: "On commet un péché véniel quand on n'observe pas dans une matière légère la mesure prescrite par la loi morale, ou bien quand on

désobéit à la loi morale en matière grave, mais sans pleine connaissance ou sans entier consentement."

Il existerait aussi des péchés mortels:

"Le péché mortel ... entraîne la perte de la charité et la privation de la grâce sanctifiante, c'est-à-dire de l'état de grâce. S'il n'est pas racheté par le repentir et le pardon de Dieu, il cause l'exclusion du Royaume du Christ et la mort éternelle de l'enfer..."

Avec la menace de "[la mort éternelle de l'enfer](#)" au-dessus de la tête, on peut se poser les questions suivantes:

- Qu'est-ce qui constitue véritablement un péché mortel ?
- Quelle mesure de repentance permet d'être pardonné ?
- Comment savoir quand quelqu'un est pardonné ?
- Pourquoi la Bible est-elle muette au sujet des différences de gravité dans les péchés ?

Hélas, ce catéchisme ne répond à aucune de ces questions.

Qu'enseigne la Bible ?

Quand nous examinons la Parole de Dieu, nous y trouvons un tout autre enseignement:

"Quiconque pèche transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi." 1 Jean 3.4.

Comme nous avons tous enfreint l'un ou l'autre des commandements de Dieu, la Bible déclare que nous sommes tous pécheurs. "Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu" Romains 3.23.

A cause du péché, nous méritons tous de mourir et de subir la punition de l'enfer: "Car le salaire du péché, c'est la mort" Romains 6.23.

La Parole de Dieu ne fait pas de distinction dans la gravité des péchés. Elle précise simplement que la conséquence du péché, c'est la mort.

Mais Dieu, dans Sa grâce et Son amour, a envoyé Son Fils Jésus-Christ mourir sur la croix et payer le prix de tous les péchés de tous les hommes: "lui, [Jésus] après

avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu" Hébreux 10.12

Le véritable salut n'est accessible que par Jésus-Christ: Il est le seul homme ayant vécu sans commettre de péchés, et Il est donc le seul à avoir pu verser son sang pour les péchés des autres:

"Rendez grâces au Père, qui vous a rendus capables d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière; il nous a délivrés de la puissance des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé, en qui nous avons la rédemption, le pardon des péchés." Colossiens 1.12-14

Dieu demande à Ses enfants de lui confesser leurs péchés. Une fois ceux-ci confessés et pardonnés, Dieu fait une merveilleuse promesse: "Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités." Hébreux 10.17

Ici encore, l'honneur dû à Jésus lui est volé. Il est le seul à pouvoir effacer les péchés de toute l'Humanité, par son acte d'amour désintéressé, accompli sur la croix.

Le catholicisme, cependant, occulte cette réalité et vole l'honneur et la gloire dûs à Jésus seul. L'Eglise catholique déclare que les "petits" pécheurs peuvent, par de bonnes oeuvres, contribuer à se faire pardonner certains péchés.

Vous devez choisir. Croire ce que des hommes ont dit, ou croire la Parole de Dieu: Jésus est mort pour payer le prix de tous les péchés, une fois pour toutes !

"Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures" 1 Corinthiens 15.3.

Samuel Lüthert